



Site Natura 2000 en mer des « *Roches de Penmarc'h* »

ZSC FR5302008 – ZPS FR5312009



Comité de pilotage n°6 Mardi 10 janvier 2017 – Penmarc'h



Comité Régional des Pêches Maritimes
et des Elevages Marins de Bretagne



Ordre du jour

Introduction

I. Bilan de l'animation depuis la validation du DOCOB

II. Présentation et validation d'une nouvelle fiche métier

III. Présentation et validation de la charte de bonnes pratiques pour la fréquentation du secteur des Etocs-Locarec

IV. Présentation et validation du programme d'actions 2016-2018

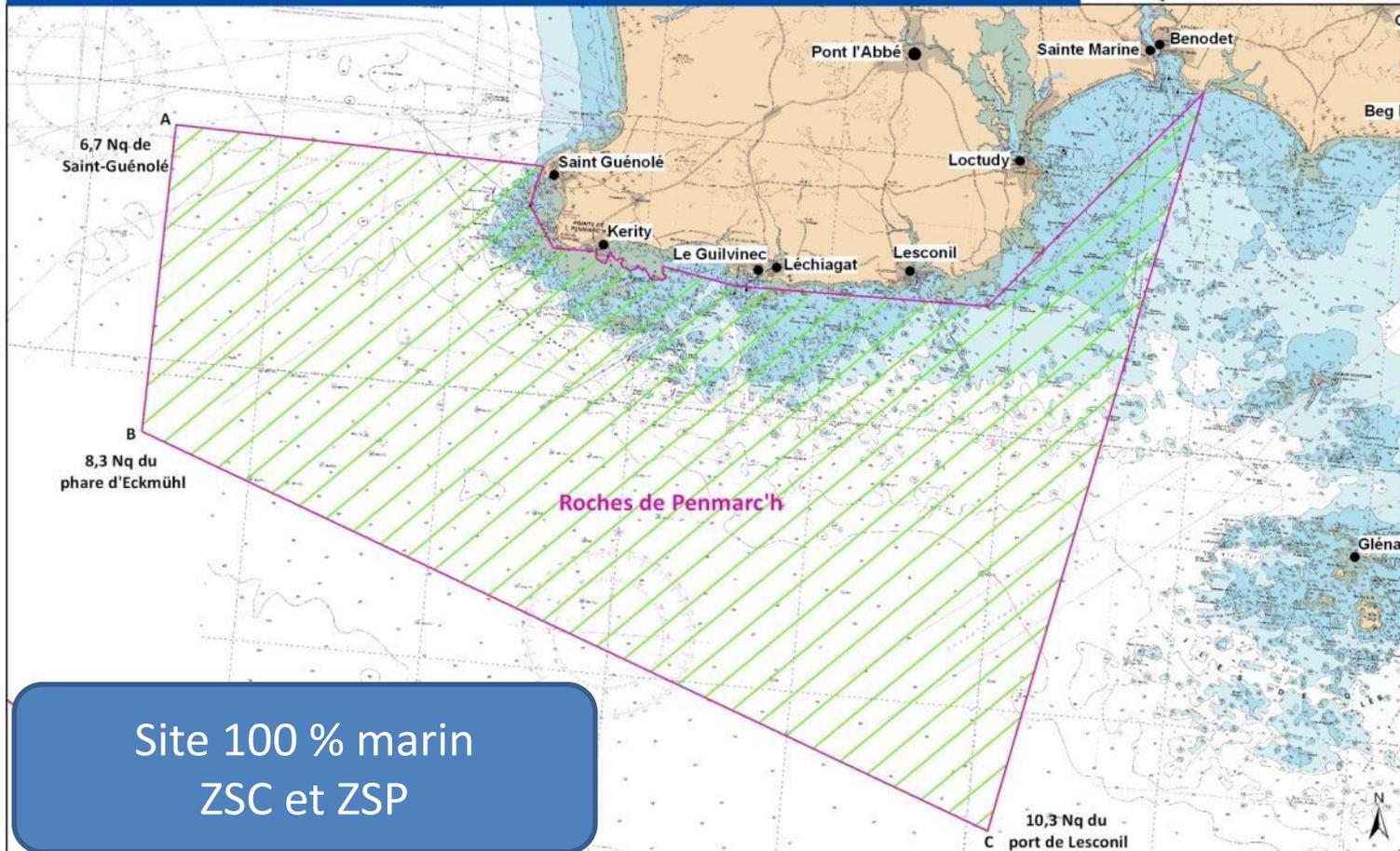
V. Questions diverses



Introduction: Rappels

Carte n° 1 - Site Natura 2000 en mer des Roches de Penmarc'h (ZSC, ZPS) : périmètre.

Centre Régional des Pêches Maritimes
et des Techniques Maritimes de Bretagne



Site 100 % marin
ZSC et ZSP



« Les produits dérivés maritimes proposés issus des fichiers des cartes marines du SHOM ne sont pas utilisables pour la navigation maritime. Ils ne remplacent pas les produits officiels d'un service hydrographique. Ces produits dérivés n'ont pas fait l'objet de vérification de la part du SHOM. »

© SHOM – 2011 – reproduction interdite

Source des données :

- INPN : périmètres SIC, ZSC, ZPS.
- SHOM, carte de navigation format raster n° 7031, 7146, 7147
- CRPMEB : délimitations maritimes

Réalisation : CRPMEB Bretagne, S. Lecerf, 2012.

Introduction: Rappels

Motifs de désignation ZSC

Code	Intitulé	Couverture	Superficie (ha)	Qualité des données	EVALUATION			
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Globale
1110	Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine	30%	13 718,4		Significative	2%≥p>0	Bonne	Bonne
1140	Replats boueux ou sableux exondés à marée basse	0,5%	228,64		Non-significative			
1160	Grandes criques et baies peu profondes	3%	1 371,84		Significative	2%≥p>0	Bonne	Bonne
1170	Récifs	38%	17 376,64		Excellente	2%≥p>0	Bonne	Bonne

Habitats d'intérêt communautaire des Roches de Penmarc'h

MAMMIFÈRES visés à l'Annexe II de la directive Habitats								EVALUATION			
Code	Nom	Statut	Taille min.	Taille max.	Unité	Abondance	Qualité	Population	Conservation	Isolation	Global e
1364	<i>Halichoerus grypus</i> (phoque gris)	Concentration	4	5	Individus	Présente		Non significative			
		Hivernage	4	5	Individus	Présente		Non significative			
		Reproduction	4	5	Individus	Présente		Non significative			
1349	<i>Tursiops truncatus</i> (grand dauphin)	Concentration			Individus	Présente		2%≥p>0%	Bonne	Non-isolée	Bonne
1351	<i>Phocoena phocoena</i> (marsouin commun)	Concentration			Individus	Présente		2%≥p>0%	Bonne	Non-isolée	Bonne

Espèces d'intérêt communautaire des Roches de Penmarc'h



Introduction: Rappels

Motifs de désignation ZPS

OISEAUX visés à l'Annexe I de la directive Oiseaux

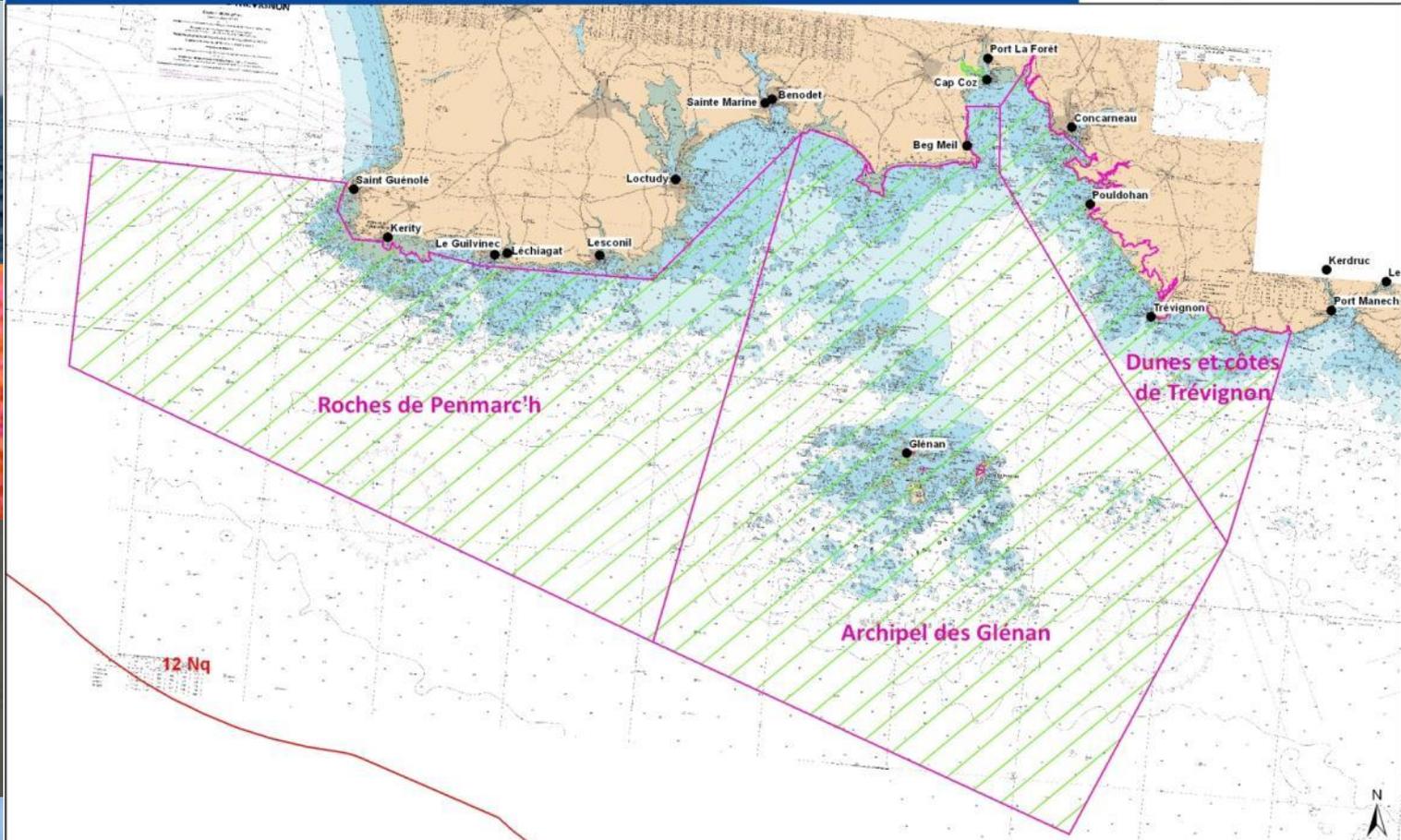
Code	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Statut	Taille min.	Taille max.	Unité	Abondance
A002	<i>Gavia arctica</i>	Plongeon arctique	Hivernage	10	50	Individus	Présente
A003	<i>Gavia immer</i>	Plongeon imbrin	Hivernage	50	100	Individus	Présente
A384	<i>Puffinus puffinus mauretanicus</i>	Puffin des Baléares	Concentration	500		Individus	Présente
A014	<i>Hydrobates pelagicus</i>	Océanite tempête	Concentration Hivernage			Individus	Présente
A026	<i>Egretta garzetta</i>	Aigrette garzette	Concentration Hivernage Reproduction	100		Individus	Présente
A176	<i>Larus melanocephalus</i>	Mouette mélanocéphale	Hivernage	500	1 000	Individus	Présente
A177	<i>Larus minutus</i>	Mouette pygmée	Concentration			Individus	Présente
A191	<i>Sterna sandvicensis</i>	Sterne caugek	Concentration Hivernage	1 000		Individus	Présente

Oiseaux visés à l'annexe I de la Directive Oiseaux des Roches de Penmarc'h



Introduction: Rappels

Carte n° 1 bis - Site Natura 2000 en mer des Roches de Penmarc'h : l'ensemble Penmarc'h - Glénan - Trévignon.



— Limite des 12 Nq
— Périmètres Natura 2000 : SIC et ZSC
— Périmètres Natura 2000 : ZPS
● Ports

0 5
Milles nautiques
0 10
Kilomètres

Système de coordonnées :
Lambert 93/RGF Lambert 93/IAG GRS 1980.

« Les produits dérivés maritimes proposés issus des fichiers des cartes marines du SHOM ne sont pas utilisables pour la navigation maritime. Ils ne remplacent pas les produits officiels d'un service hydrographique. Ces produits dérivés n'ont pas fait l'objet de vérification de la part du SHOM. »

© SHOM - 2011 - reproduction interdite

Source des données :

- INPN : périmètres SIC, ZSC, ZPS.
- SHOM, carte de navigation format raster n°7031, 7146, 7147
- CRPMEM : délimitations maritimes

Réalisation : CRPMEM Bretagne, S. Lecerf, 2012.



Introduction: Rappels



Thème de gestion	Code	Mesure / habitats ou espèces concernés	Priorité mesure
Exploitation des ressources halieutiques	MH1	Amélioration des connaissances sur les captures accidentelles d'espèces marines Natura 2000 par les engins de pêche	2 - Moyenne
	MH2	Amélioration des connaissances sur les interactions trophiques entre la pêche et les espèces marines N2000	1 - Faible
	MH3	Amélioration des connaissances et gestion des interactions entre les habitats Natura 2000 et les activités de pêche à pied de loisir	3 - Forte
	MH4	Amélioration des connaissances sur les interactions entre les engins de pêche embarquée (y compris pêche fantôme) et les habitats Natura 2000	3 - Forte
	MH5	Détermination et évaluation des interactions spatiales locales entre les zones de pêche embarquée de loisirs et les habitats Natura 2000	2 - Moyenne
	MH6	Mise en œuvre de la circulaire du 30 avril 2013	3 - Forte
	MH7	Amélioration des connaissances sur l'exploitation des champs de laminaires et les interactions avec les habitats Natura 2000	2 - Moyenne
	MH8	Amélioration des connaissances et veille sur les espèces invasives	2 - Moyenne
Fréquentation maritime et usages des fonds marins	MF1	Amélioration des connaissances sur les interactions entre les activités subaquatiques de loisir et les habitats Natura 2000	1 - Faible
	MF2	Amélioration des connaissances sur l'impact des ancrages et mouillages sur les habitats Natura 2000	3 - Forte
Gestion spécifique des espèces	SP	Amélioration des connaissances sur le dérangement des espèces Natura 2000	2 - Moyenne
Gestion spécifique des pollutions	PO1	Amélioration des connaissances sur les impacts des pollutions des eaux sur les habitats et espèces Natura 2000, suivi des réseaux de surveillance de la qualité des eaux et diagnostic approfondi sur les zones à forts enjeux	2 - Moyenne
	PO2	Amélioration des connaissances sur les impacts des macrodéchets sur les habitats et espèces Natura 2000, amélioration des modalités actuelles de gestion	2 - Moyenne
	PO3	Renforcement des synergies avec les politiques publiques sur l'eau	2 - Moyenne
	PO4	Promotion de politiques environnementales portuaires et soutien aux gestionnaires (ports et zones de mouillages collectifs)	2 - Moyenne
Gestion spécifique des phénomènes naturels	NA1	Amélioration des connaissances sur l'influence des facteurs climatiques et océanologiques sur les habitats et les espèces Natura 2000	1 - Faible
	NA2	Amélioration des connaissances sur les impacts de certains aménagements anthropiques littoraux et suivi des phénomènes morphosédimentaires sur le site Natura 2000	1 - Faible
Sensibilisation	CS	Sensibilisation générale, ciblée et sur site, promotion de bonnes pratiques	3 - Forte
Amélioration des connaissances et suivis	CC1	Amélioration des connaissances et veille scientifique sur les habitats et espèces Natura 2000, les activités humaines et leurs interactions	3 - Forte
	CC2	Suivi et évaluation périodique des activités humaines, des habitats et espèces Natura 2000 et de leur état de conservation	3 - Forte
Approches participatives	CP	Approche participative des usagers du site et acteurs locaux dans la caractérisation, l'évaluation et le suivi des activités humaines, des habitats et espèces Natura 2000	2 - Moyenne
Charte		Charte Natura 2000	2 - Moyenne

- 8 thèmes de gestions + charte
- 21 actions

Ordre du jour

Introduction

I. Bilan de l'animation depuis la validation du DOCOB

II. Présentation et validation d'une nouvelle fiche métier

III. Présentation et validation de la charte de bonnes pratiques pour la fréquentation du secteur des Etocs-Locarec

IV. Présentation et validation du programme d'actions 2016-2018

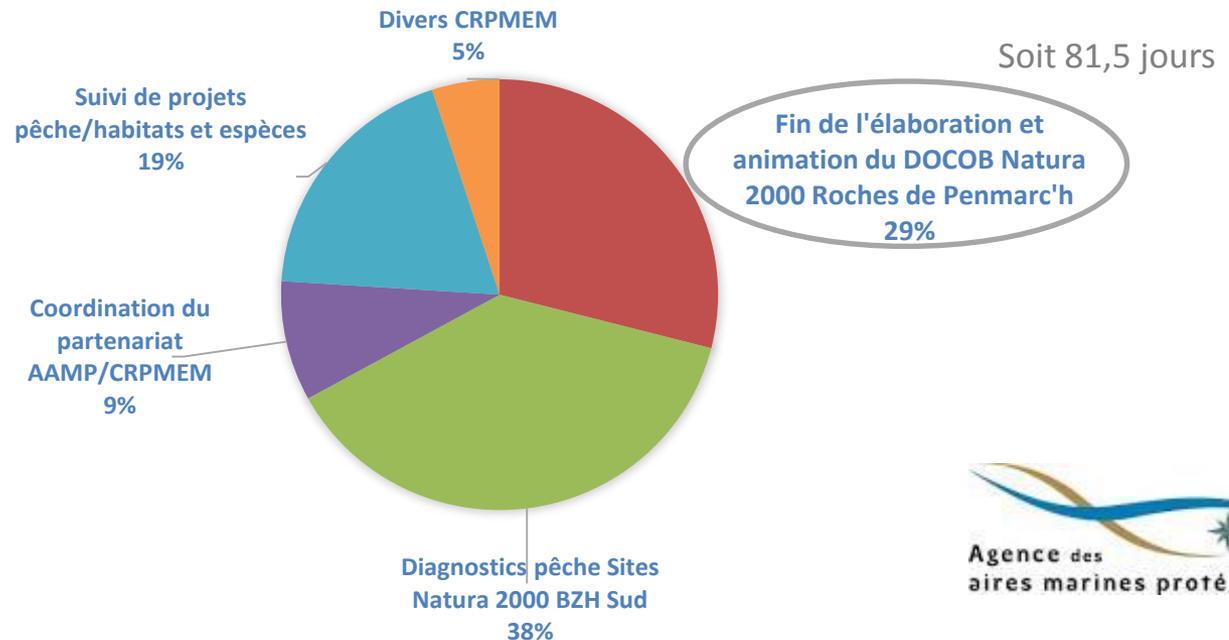
V. Questions diverses



I. Bilan de l'animation depuis la validation du DOCOB

- Validation du DOCOB en février 2014 et approbation par arrêté préfectoral n°2015/028 du Préfet maritime le 19 mai 2015
- Animation du site dans le cadre d'une convention entre l'AAMP (AFB depuis le 01/01/2017) et le CRPMEM de Bretagne (1^{er} juin 2014 au 29 février 2016) : **0,3 ETP**
- Depuis le 01/03/2016 : Art. 80 FEAMP (dossier à déposer)

REPARTITION DU TEMPS DE TRAVAIL DE LA CHARGÉE DE MISSION DU CRPMEM
SUR LA PERIODE DU 01/06/2014 AU 29/02/2016



I. Bilan de l'animation depuis la validation du DOCOB



Thème de gestion	Code	Mesure / habitats ou espèces concernés	Priorité mesure
Exploitation des ressources halieutiques	MH1	Amélioration des connaissances sur les captures accidentelles d'espèces marines Natura 2000 par les engins de pêche	2 - Moyenne
	MH2	Amélioration des connaissances sur les interactions trophiques entre la pêche et les espèces marines N2000	1 - Faible
	MH3	Amélioration des connaissances et gestion des interactions entre les habitats Natura 2000 et les activités de pêche à pied de loisir	3 - Forte
	MH4	Amélioration des connaissances sur les interactions entre les engins de pêche embarquée (y compris pêche fantôme) et les habitats Natura 2000	3 - Forte
	MH5	Détermination et évaluation des interactions spatiales locales entre les zones de pêche embarquée de loisirs et les habitats Natura 2000	2 - Moyenne
	MH6	Mise en œuvre de la circulaire du 30 avril 2013	3 - Forte
	MH7	Amélioration des connaissances sur l'exploitation des champs de laminaires et les interactions avec les habitats Natura 2000	2 - Moyenne
	MH8	Amélioration des connaissances et veille sur les espèces invasives	2 - Moyenne
Fréquentation maritime et usages des fonds marins	MF1	Amélioration des connaissances sur les interactions entre les activités subaquatiques de loisir et les habitats Natura 2000	1 - Faible
	MF2	Amélioration des connaissances sur l'impact des ancrages et mouillages sur les habitats Natura 2000	3 - Forte
Gestion spécifique des espèces	SP	Amélioration des connaissances sur le dérangement des espèces Natura 2000	2 - Moyenne
Gestion spécifique des pollutions	PO1	Amélioration des connaissances sur les impacts des pollutions des eaux sur les habitats et espèces Natura 2000, suivi de réseaux de surveillance de la qualité des eaux et diagnostic approfondi sur les zones à forts enjeux	2 - Moyenne
	PO2	Amélioration des connaissances sur les impacts des macrodéchets sur les habitats et espèces Natura 2000, amélioration des modalités actuelles de gestion	2 - Moyenne
	PO3	Renforcement des synergies avec les politiques publiques sur l'eau	2 - Moyenne
	PO4	Promotion de politiques environnementales portuaires et soutien aux gestionnaires (ports et zones de mouillages collectifs)	2 - Moyenne
Gestion spécifique des phénomènes naturels	NA1	Amélioration des connaissances sur l'influence des facteurs climatiques et océanologiques sur les habitats et les espèces Natura 2000	1 - Faible
	NA2	Amélioration des connaissances sur les impacts de certains aménagements anthropiques littoraux et suivi des phénomènes morphosédimentaires sur le site Natura 2000	1 - Faible
Sensibilisation	CS	Sensibilisation générale, ciblée et sur site, promotion de bonnes pratiques	3 - Forte
Amélioration des connaissances et suivis	CC1	Amélioration des connaissances et veille scientifique sur les habitats et espèces Natura 2000, les activités humaines et leurs interactions	3 - Forte
	CC2	Suivi et évaluation périodique des activités humaines, des habitats et espèces Natura 2000 et de leur état de conservation	3 - Forte
Approches participatives	CP	Approche participative des usagers du site et acteurs locaux dans la caractérisation, l'évaluation et le suivi des activités humaines, des habitats et espèces Natura 2000	2 - Moyenne
Charte		Charte Natura 2000	2 - Moyenne

I. Bilan de l'animation depuis la validation du DOCOB

Exploitation des ressources halieutiques

MH3 – Amélioration des connaissances et gestion des interactions entre les habitats Natura 2000 et les activités de pêche à pied de loisir

- Participation à diverses réunions
- Mise en œuvre d'un suivi écologique d'un champ de blocs à Kérity
- Comptages de pêcheurs à pied de loisir
- Suivis comportementaux
- Sensibilisation

Travaux réalisés dans le cadre du programme Life + pêche à pied de loisir, car même si Roches de Penmarc'h n'est pas un site pilote, il était intéressant de suivre la dynamique du fait de l'enjeu présent sur le site.



I. Bilan de l'animation depuis la validation du DOCOB

Exploitation des ressources halieutiques

MH3 – Amélioration des connaissances et gestion des interactions entre les habitats Natura 2000 et les activités de pêche à pied de loisir



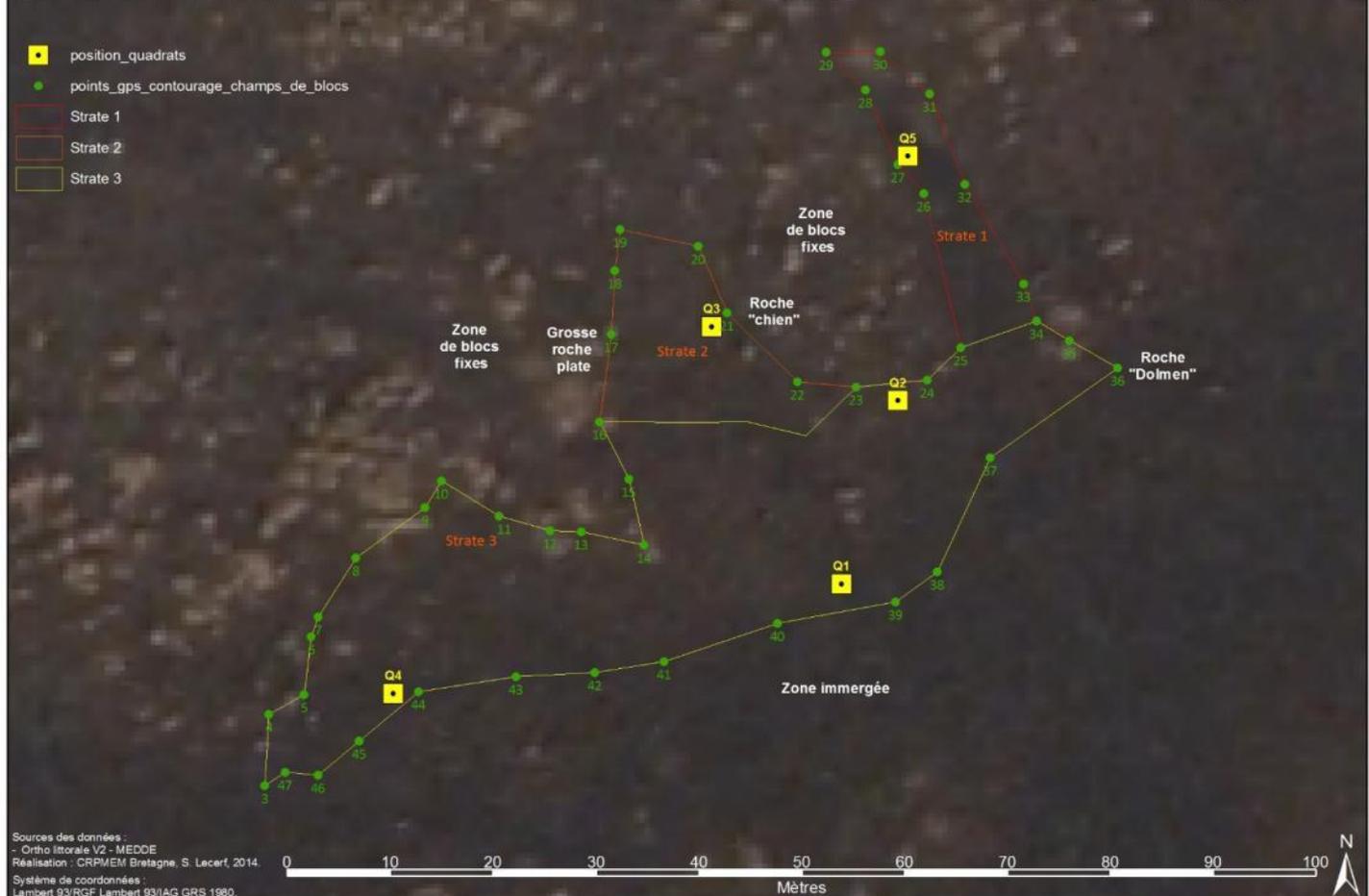
I. Bilan de l'animation depuis la validation du DOCOB

Exploitation des ressources halieutiques

MH3 – Amélioration des connaissances et gestion des interactions entre les habitats Natura 2000 et les activités de pêche à pied de loisir



Délimitation du champs de blocs sélectionné pour le suivi écologique - secteur de Kerity, Penmarc'h.



I. Bilan de l'animation depuis la validation du DOCOB

Exploitation des ressources halieutiques

MH3 – Amélioration des connaissances et gestion des interactions entre les habitats Natura 2000 et les activités de pêche à pied de loisir



Protocole de suivi élaboré par l'IUEM (IVR / QECB)

Sorties terrain : Mars et Septembre 2015 / Avril et Octobre 2016

I. Bilan de l'animation depuis la validation du DOCOB

Exploitation des ressources halieutiques

MH3 – Amélioration des connaissances et gestion des interactions entre les habitats Natura 2000 et les activités de pêche à pied de loisir



Pêcher intelligent, pêcher durablement

En respectant les bonnes pratiques, vous préservez la ressource et le milieu marin. Vous contribuez ainsi à ce que ce plaisir reste accessible à tous et pour longtemps.

Bonnes pratiques

- Respecter les tailles, les quantités et les périodes de pêche.
- Effectuer le tri de votre pêche au fur et à mesure.
- Ne prélever que ce que vous consommez.
- Laisser les femelles de crustacés portant des œufs.
- Utiliser des outils adaptés non destructeurs.
- La récolte des algues est soumise à une réglementation. Respecter les tailles et les périodes de récolte (www.fristiers-pour.fr).
- Respecter les métiers : l'estran est un lieu de loisir, mais aussi un lieu de travail. Une réglementation spécifique à la pêche à pied de loisir existe sur ces zones. Les respecter, c'est respecter le travail des professionnels.

Milieu naturel

- La roche faïsonne de vie, pour ne pas la perturber, il est obligatoire de remettre délicatement les pierres dans le bon sens.
- Les habitats de zostères, habitat d'alimentation pour les oiseaux et d'abri pour de nombreuses espèces marines, sont fragiles. Il est interdit d'y pêcher.

Santé

- Faites **dégager** (non-sel) au moins 4h les coquillages entus avant de les consommer.
- Préférez un **paeller** pour récolter et transporter vos coquillages, afin de les garder vivants.
- Consommez vos coquillages rapidement.
- Certaines zones peuvent être temporairement interdites à la pêche à pied, renseignez-vous sur : www.pecheapied-responsable.fr

Coque	Patouille	Palme	Yvette	Amande	Coquille Saint-Jacques	Homard	Araignée
3 cm	4 cm	4,5 cm	6 cm	4 cm	11 cm / 30 max	8,7 cm	17 cm
300 max / = 3 kg*	150 max / = 3 kg*	100 max / = 2 kg	100 max / = 3 kg	100 max / = 3 kg	Pêche interdite du 15/5 au 30/9		

Moule	Ormeau	Orvette grise	Bouquet	Étrille	Barbou
4 cm	9 cm / 20 max	3 cm	5 cm	6,5 cm	13 cm
300 max / = 3 kg	Pêche interdite de 15/6 au 15/8 Pêche autorisée en après				

Coquille	Porce-pied	Crabe
10 cm	3 kg max	4,5 cm
60 max / = 3 kg	Pêche interdite du 15/3 au 15/9 et du 15/11 au 15/5	

Outils autorisés pour certaines espèces :

- Bacule
- Crochet à godaillots
- Crochet
- Crochet
- Étrille non griffée
- Crochet
- Épaveuse
- Crochet

Pêche à pied DE LOISIR

Sécurité

- Prenez connaissance de l'heure de basse mer pour ne pas être piégé par la marée montante.
- Renseignez-vous sur la météo : ne partez pas s'il y a de laorage ou de la brume.
- Les coquillages peuvent être très coupants : déplacez-vous avec des chaussures.
- Prenez, quel qu'un de votre lieu de pêche et de votre heure de retour.

Le numéro des secours est le 112 à terre et le 196 en mer.

I. Bilan de l'animation depuis la validation du DOCOB

Exploitation des ressources halieutiques

MH3 – Amélioration des connaissances et gestion des interactions entre les habitats Natura 2000 et les activités de pêche à pied de loisir

Localisation des panneaux de sensibilisation Life + pêche à pied de loisir

Légende

- Panneaux
- Grand
 - Petit



I. Bilan de l'animation depuis la validation du DOCOB

Exploitation des ressources halieutiques

MH3 – Amélioration des connaissances et gestion des interactions entre les habitats Natura 2000 et les activités de pêche à pied de loisir



Pont-l'Abbé

Pêche à pied pour les professionnels du tourisme

L'Agence Ouest Cornouaille développement (AOCD) a organisé samedi une formation pêche à pied loisir pour les professionnels du tourisme afin de mettre l'accent sur les bonnes pratiques.

L'AOCD intervient dans le domaine du tourisme et du développement local. Elle œuvre à l'échelle de quatre communautés communes : Pays bigouden Sud, Haut-Pays bigouden, la Communauté de communes du Cap-sizun-Pointe du Raz et Douarnenez-communauté. Lundi, l'agence organisait à Penmarc'h une formation pêche à pied de loisir pour les professionnels du tourisme, en partenariat avec l'Agence des aires marines protégées, l'Agence régionale de santé et l'office de tourisme de Penmarc'h.

« La pêche à pied est très pratiquée par les touristes, explique Koumrig Hascoet, chargée de mission tourisme à l'AOCD. Parfois il peut y avoir des gestes qui ne sont pas respectueux de l'environnement. Pour nous, c'est important que les professionnels du tourisme puissent délivrer un bon message pour orienter la pratique de leurs visiteurs. »

Favoriser un tourisme bleu durable

Cette formation d'une demi-journée a réuni 25 participants, acteurs touristiques de l'Ouest Cornouaille (hébergeurs, sites et activités de loisirs, centres nautiques, offices de tourisme, guides nature...)

Elle s'inscrivait dans le cycle de formations du réseau La Mer par excellence, animé par l'AOCD, qui vise à renforcer les passerelles entre pres-



À la fin de la demi-journée de formation, visite de l'estran à Kériy-Penmarc'h avec le guide nature Etienne Neau.

tataires touristiques et acteurs du monde maritime, dans le but de promouvoir un « tourisme bleu durable » sur le territoire.

Après les interventions d'Héloïse You et Mathilde Leroux, chargées de

mission du programme Life + Pêche à pied de loisir en Finistère Sud, au sein de l'Agence des aires marines protégées, sur les généralités de l'activité de la pêche à pied, Thomas Reibel, de l'Agence régionale de santé,

a évoqué les aspects sanitaires de l'activité. La matinée s'est achevée par une visite de l'estran à Kériy, sous un grand soleil, avec Etienne Neau, guide nature partenaire de l'office de tourisme de Penmarc'h.

Penmarc'h

Littoral. Sensibiliser les pêcheurs à pied

Dans le cadre du projet national Life + pêche à pied de loisir qui vise à favoriser une meilleure pratique de la pêche à pied de loisir, des panneaux d'information ont récemment vu le jour sur le littoral.

Au niveau national, ce sont près de 200 panneaux Life + pêche à pied de loisir qui ont été conçus et installés sur toute la façade Manche-Atlantique. Dans le Finistère sud, 24 panneaux ont été posés sur le littoral, allant de la pointe de Penmarc'h à Trévignon. Sur le littoral de Penmarc'h, huit panneaux sont désormais en place à la Joie, Saint-Pierre, Kervily, Kerity et au Steir, les zones principales de pêche à pied. Les estrans rocheux de Penmarc'h sont classés en site Natura 2000.

« L'important est de sensibiliser les pêcheurs à pied avant qu'ils n'accèdent à l'estran », a indiqué Maurice Le Floch, adjoint chargé de ce dossier. Audrey Olivier, chargée de mission Natura 2000 est mandatée aussi par le comité général des pêches et des élevages marins de Bretagne. Elle a précisé que ces panneaux élaborés sur une trame commune à l'échelle nationale rappellent les bonnes pratiques de pêche vis-



Eric Raphalen, Audrey Olivier, Karine Cosqueric et Maurice Le Floch.

vis des espèces (respect des tailles, des quotas de pêche), des habitats (classement sanitaires des sites, remise des blocs dans leur position initiale), également du pêcheur (se renseigner sur les horaires de marées, sur la réglementation en vigueur). Ces informations seront également disponibles auprès de l'office de tourisme et des campings.

L'opération est soutenue par l'Agence des aires marines protégées qui apporte un soutien tech-

nique et financier sur le site notamment via le financement des panneaux mais aussi pour les protocoles scientifiques pour les suivis des champs de blocs, pour les actions de formation à destination des professionnels du tourisme, et la sensibilisation des pêcheurs aux bonnes pratiques d'une manière générale.

Pratique

Pour plus d'informations : <http://www.pecheapied-loisir.fr/>

Ouest France – 25 mai 2016

Le Télégramme – 7 novembre 2016

I. Bilan de l'animation depuis la validation du DOCOB

Exploitation des ressources halieutiques

MH7 – Amélioration des connaissances sur l'exploitation des champs de laminaires et les interactions avec les habitats Natura 2000

- Réunion avec la mairie de Penmarc'h
- Rédaction de la fiche métier « peigne à hyperborea »



I. Bilan de l'animation depuis la validation du DOCOB

Gestion spécifique des espèces

SP – Amélioration des connaissances sur les dérangement des espèces
Natura 2000

Concertation sur la thématique du dérangement de l'avifaune par la pratique du kite-surf (26/02/2015)

- Dynamique intersites
- Présentation des enjeux
- Début de réflexion sur les recommandations



I. Bilan de l'animation depuis la validation du DOCOB

Sensibilisation

CS – Sensibilisation générale, ciblée et sur site, promotion de bonnes pratiques

- Déploiement d'OBS MAM (programme de science participative sur les mammifères marins) et conférence sur les mammifères marins et le requin pèlerin à Haliotika (27/03/2015)
- Animation d'un espace environnement lors du salon nautique Escale C à Concarneau (du 01 au 03/05/2015)



- Site internet Cmonspot



I. Bilan de l'animation depuis la validation du DOCOB

Sensibilisation

CS – Sensibilisation générale, ciblée et sur site, promotion de bonnes pratiques

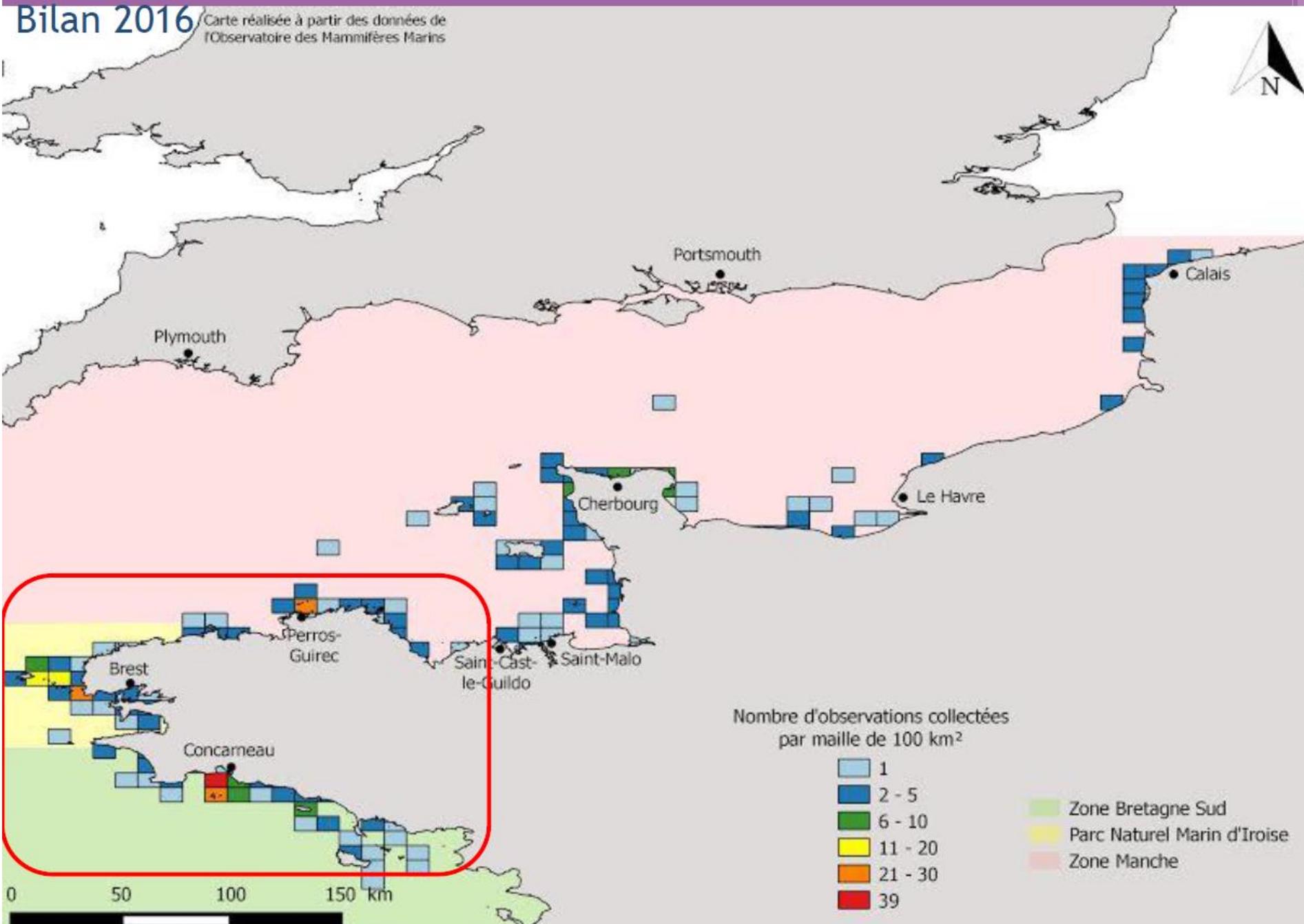
OBS MAM

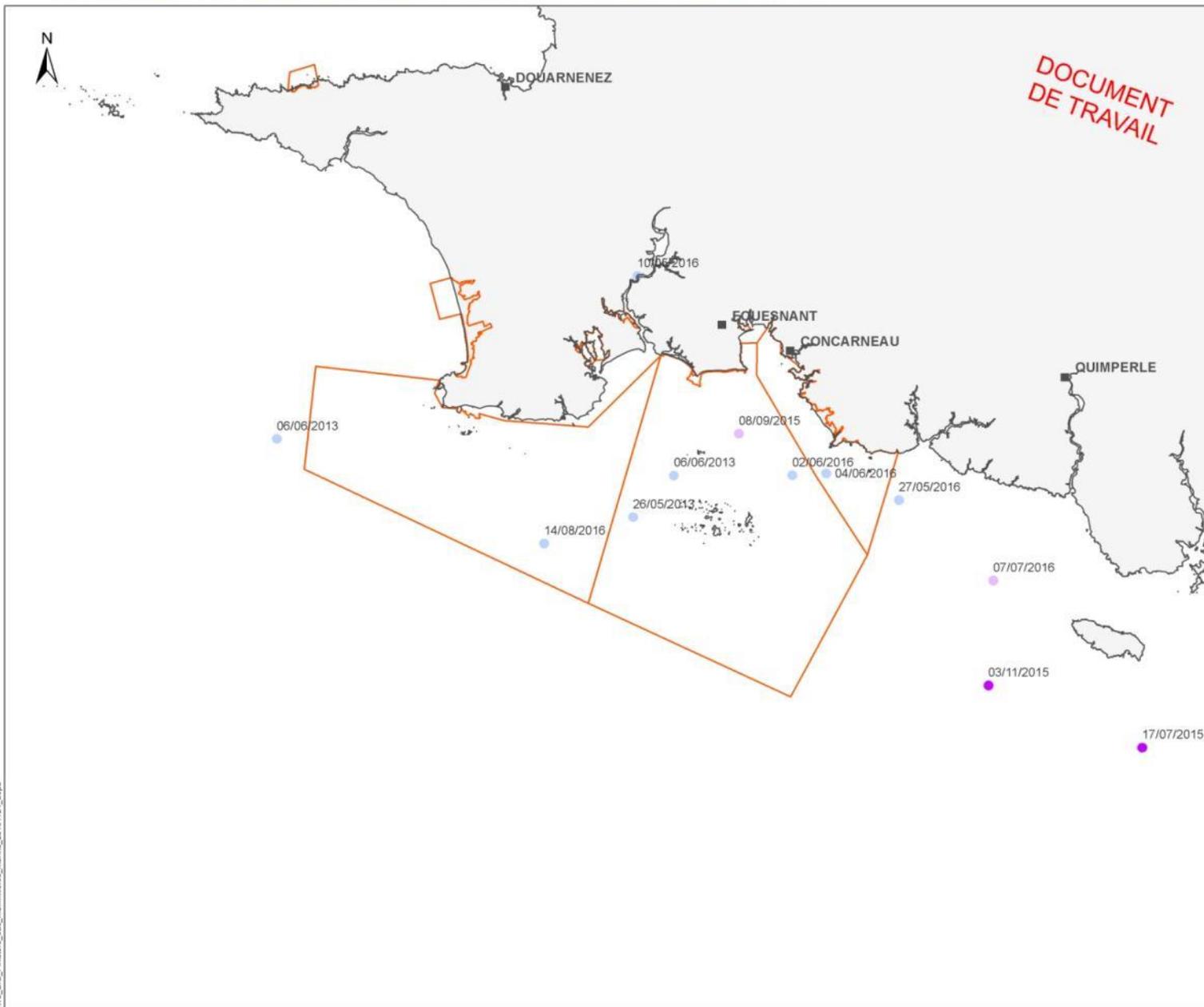
- Réseau d'observation de mammifères marins
- Déploiement sur le secteur depuis 2015 au travers d'une convention AAMP/GECC
- Une conférence en 2015
- Diffusion affiches, dépliants, autocollants...



Bilan 2016

Carte réalisée à partir des données de l'Observatoire des Mammifères Marins





Directive Oiseaux

Zone de protection spéciale (ZPS)

Grands cétacés observés

- Baleine non déterminée
- Baleine à bosse
- Petit rorqual
- Rorqual commun

0 10 20 kilomètres

0 6 12 milles nautiques

Sources des données :
- N2000 en mer : AAMP, 02/2015
- Observation de mammifères marins : OBS MAM, 11/2016
APECS 2013-2016, 07/2016
- Fond de carte : trait de côte Histolitt version 2, IGN/SHOM
; Communes : RGC 2008, IGN; Bathymétrie : GEBCO, 2008
* : ne pas utiliser pour la navigation

Système de coordonnées : RGF 1993 Lambert 93
Projection : Lambert Conformal Conic
Datum : RGF 1993

I. Bilan de l'animation depuis la validation du DOCOB

Sensibilisation

CS – Sensibilisation générale, ciblée et sur site, promotion de bonnes pratiques

C-monspot.fr

- Développement des sports de nature dans les AMP et surtout des pratiques non fédérées
- Dérangement de la faune pouvant avoir des conséquences notamment en période de nidification pour les oiseaux



Un site web avec cartographie numérique (zone de sensibilité) et messages de sensibilisation associé compatible sur tous les supports
+ Diffusion / animation via réseaux sociaux (blogs/forums) utilisés par les pratiquants et les sites web « ressources » (météo, marée...)

Partenariat : ENVSN, UBO, CCBK, DREAL Bretagne, Bretagne vivante, 2 CM N2000, CdL.

Une évaluation du projet [partenariat UBO] pour envisager sa pertinence et son déploiement à échelle plus large et une analyse des perceptions pour orienter les messages





SOYONS SPORT, SOYONS NATURE !

Le littoral abrite de nombreuses espèces protégées qui contribuent à son attractivité. Pratiquer vos activités de loisirs tout en respectant et protégeant l'environnement, c'est possible.
Trouvez ici des conseils concrets pour développer et entretenir cette harmonie en toute simplicité sur le littoral breton.

OÙ PRATIQUEZ-VOUS VOTRE SPORT? 🔍

ACCÉDEZ DIRECTEMENT À LA CARTE 🗺️



LES ETOCS

Falaise - îles

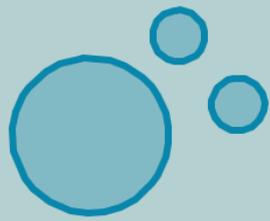
Le plateau rocheux est un reposoir pour les phoques. les phoques se positionnent toujours à l'abri du vent et dans les zones les moins exposées à la houle. soyez attentif à la présence des phoques et reculez au moindre signe d'agitation pour éviter leur

VOIR LES VIDÉOS

GROUPE D'ESPÈCES

Phoque

Espèce(s) présente(s) :





← LES ESPÈCES



MILIEUX DE NIDIFICATION

- îles
- Cordon de galet
- Plage de sable

GROUPE D'ESPÈCES

- Phoque

PHOQUE GRIS

JOUEUR EN MER, VULNÉRABLE À TERRE...

Avec ses grands yeux noirs et ses longs cils, le phoque gris a de quoi séduire... Mais même s'il peut être curieux envers le genre humain, il faut savoir garder ses distances pour lui permettre de s'épanouir.

COMMENT LE RECONNAÎTRE ?



Phoque gris - © A. Fouquet

La tête est la partie que vous avez le plus de chance de voir en mer, car le phoque gris se plaît à faire le bouchon à la surface...

- o Tête de forme **allongée**
- o Profil de museau **droit ou convexe**
- o Mâle **gris foncé** avec des taches claires
- o Femelle **gris ardoise** avec de grandes taches noires
- o Pour les jeunes de moins de trois semaines, pelage crème **laineux**
- o Corps d'environ **2 mètres** de long

I. Bilan de l'animation depuis la validation du DOCOB

Amélioration des connaissances et suivis

CC1 – Amélioration des connaissances et veille scientifique sur les habitats et espèces Natura 2000, les activités humaines et leurs interactions

- Mise en œuvre d'un suivi du groupe de phoques présent aux Etocs
- Projets d'amélioration des connaissances :
 - Avifaune
 - Herbiers

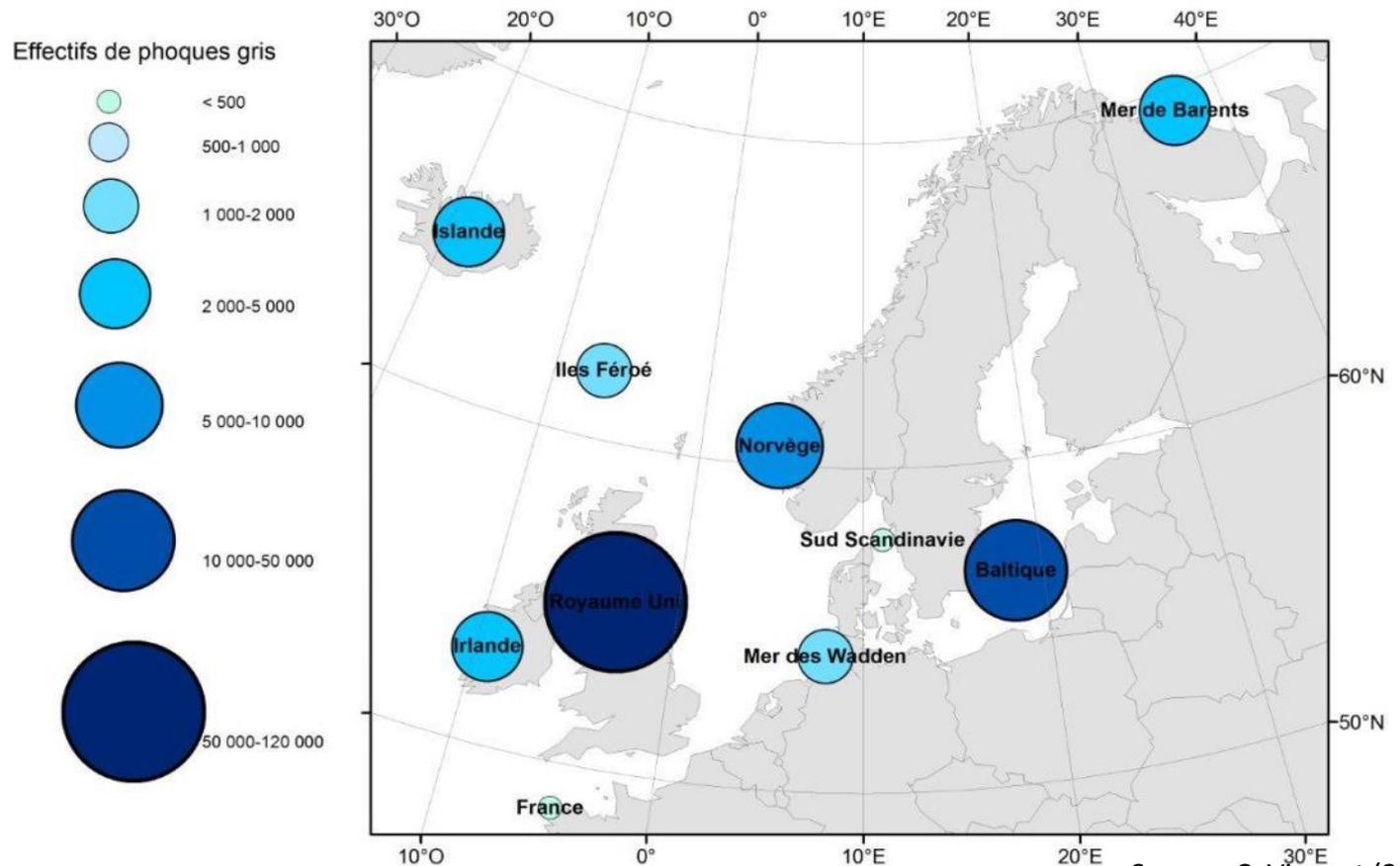


I. Bilan de l'animation depuis la validation du DOCOB

Amélioration des connaissances et suivis

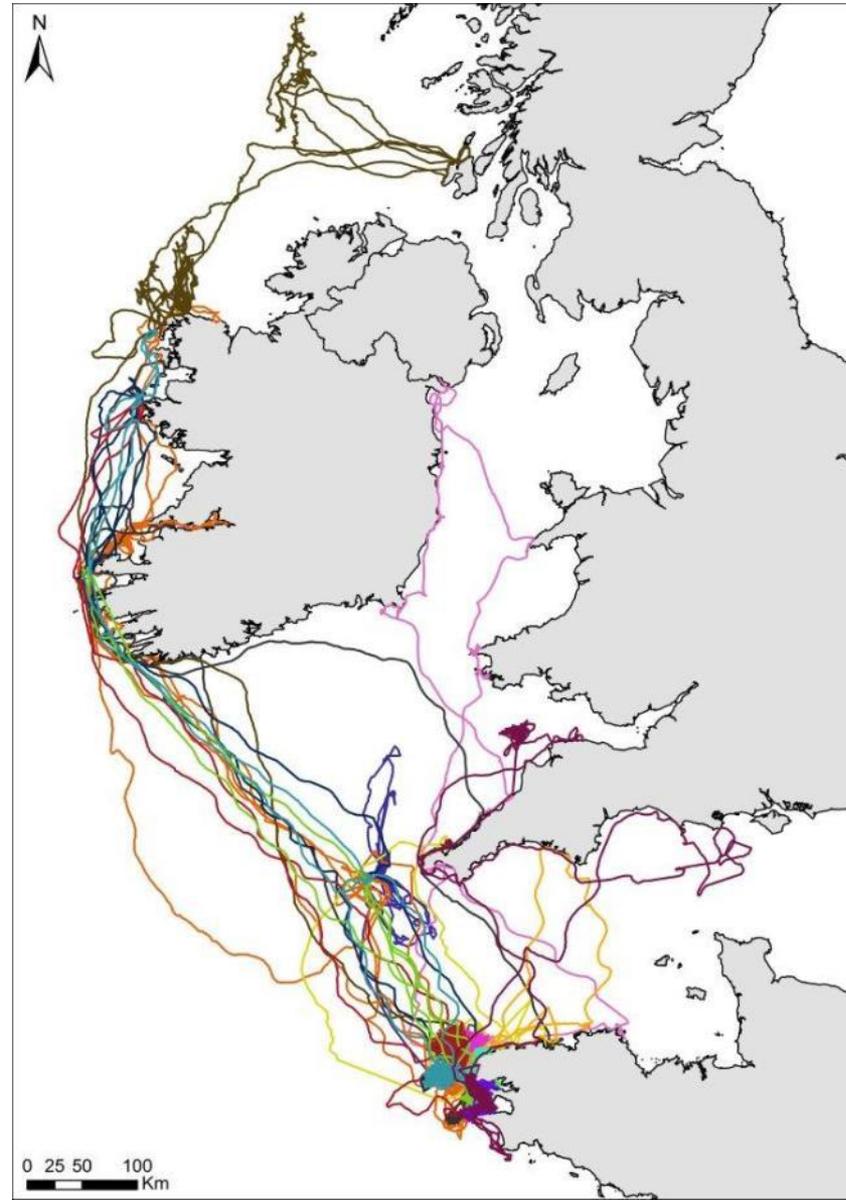
CC1 – Amélioration des connaissances et veille scientifique sur les habitats et espèces Natura 2000, les activités humaines et leurs interactions

Suivi du groupe de phoques gris des Etocs (juillet 2014-nov 2016)



Source: C. Vincent (2014)

Suivis télémétriques phoques menés en Iroise (2010-2015 - C. Vincent)





Protocole:

Pour chaque individu observé, les informations suivantes sont recueillies :

- Localisation sur le site
- Positionnement sur reposoir ou dans l'eau
- Sexe
- Particularités physiques

Des photographies d'un maximum d'individus sont également réalisées sur reposoirs ou à sec afin de constituer un catalogue de photo-identification.

Les activités humaines présentes sur le site sont également identifiées, comptabilisées et localisées.

Exemple : navire moteur ancré/échoué/en route, pêcheur à pied, kayakiste en navigation/échoué/en pêche, etc.

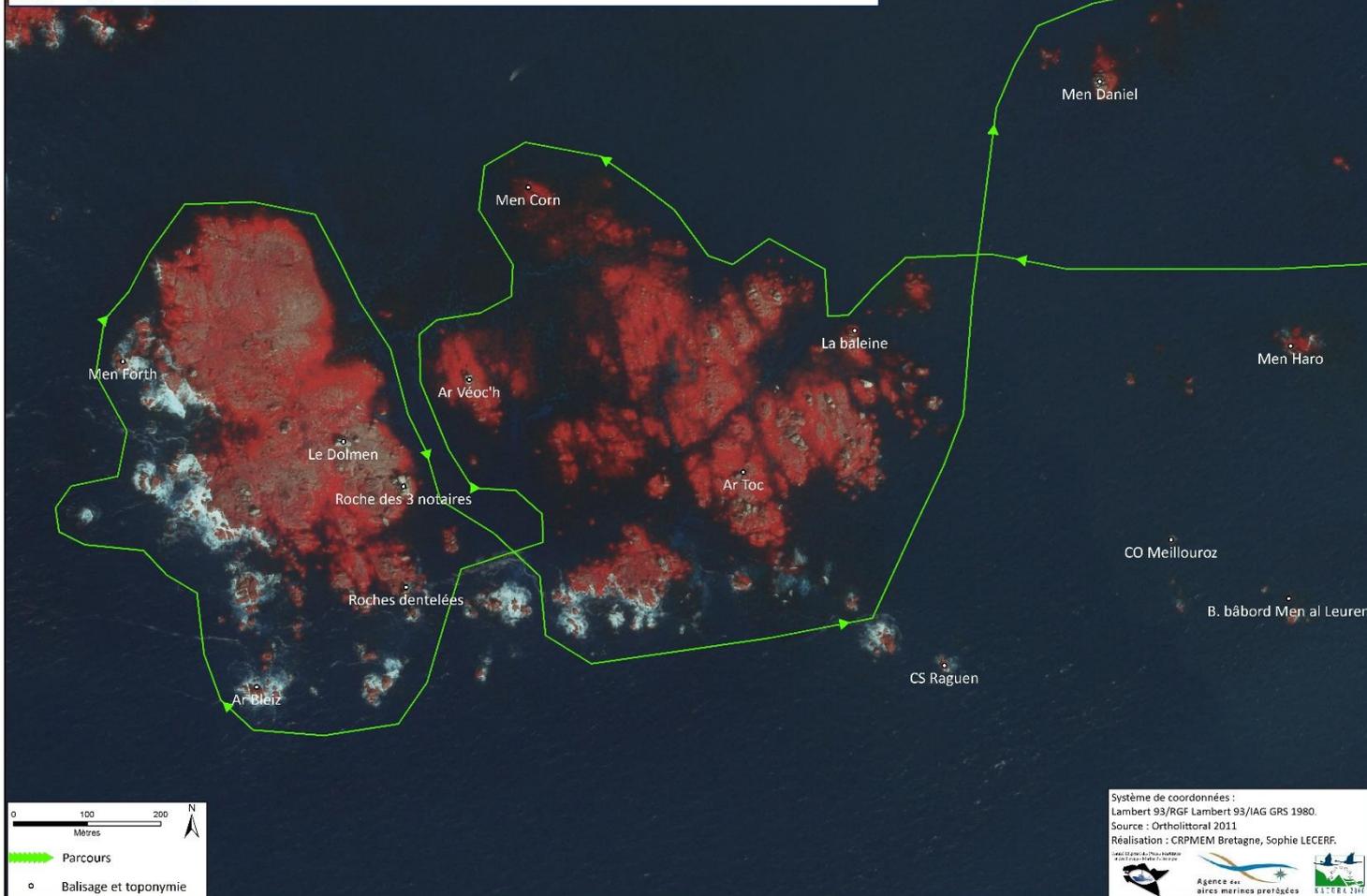
Résultats:

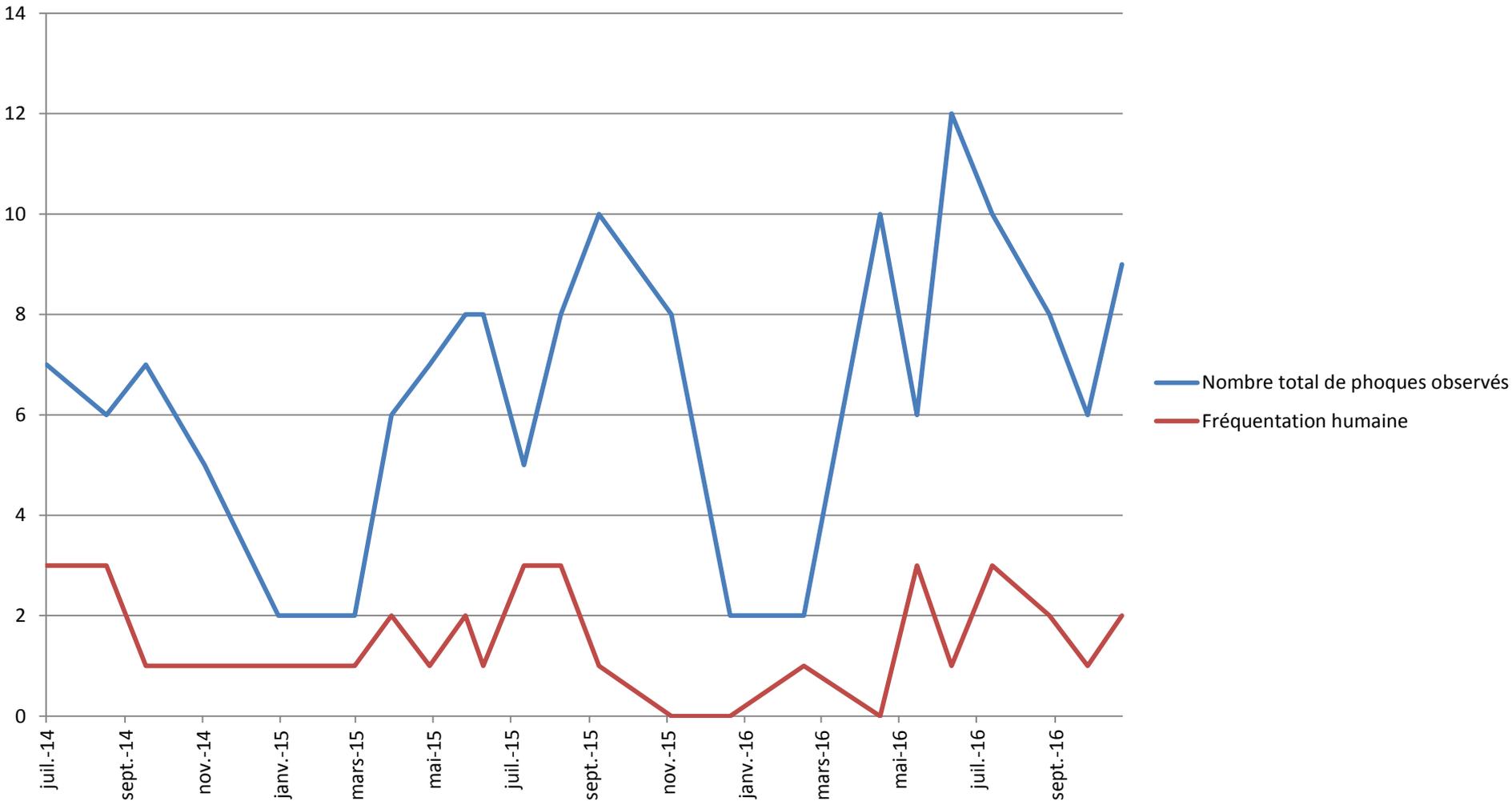
- 2 à 12 individus
- Probable sous-estimation
- Pics de fréquentation fin de printemps, été et automne
- Pas ou peu d'individus en période de mue et de reproduction
- Une fidélité au site au cours de la saison pour certains individus
- Une fidélité d'une année sur l'autre (certains individus reconnus jusque 8 fois)



Suivi de la population de phoques des Etocs : comptage du ___/___/___

Coeff : BM : Météo :





Répartition annuelle du nombre de phoques aux Etocs et fréquentation humaine



Femelle observée à 7 reprises



Femelle observée à 8 reprises

I. Bilan de l'animation depuis la validation du DOCOB

Amélioration des connaissances et suivis

CC1 – Amélioration des connaissances et veille scientifique sur les habitats et espèces Natura 2000, les activités humaines et leurs interactions

Avifaune

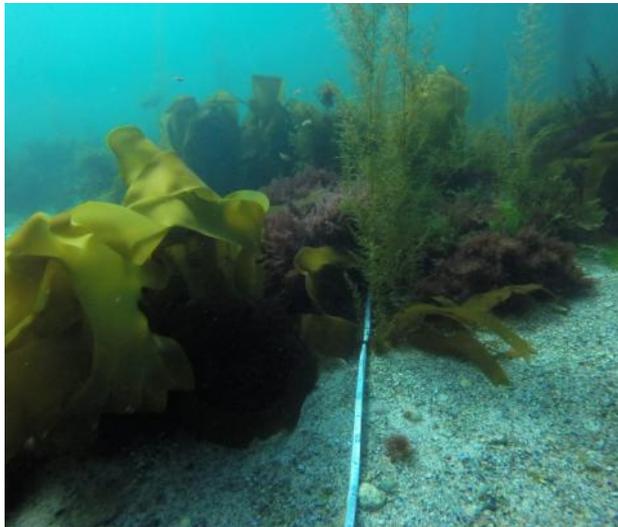
- Synthèse bibliographique des données oiseaux marines existantes en cours (rapport prévu le 15 janvier)



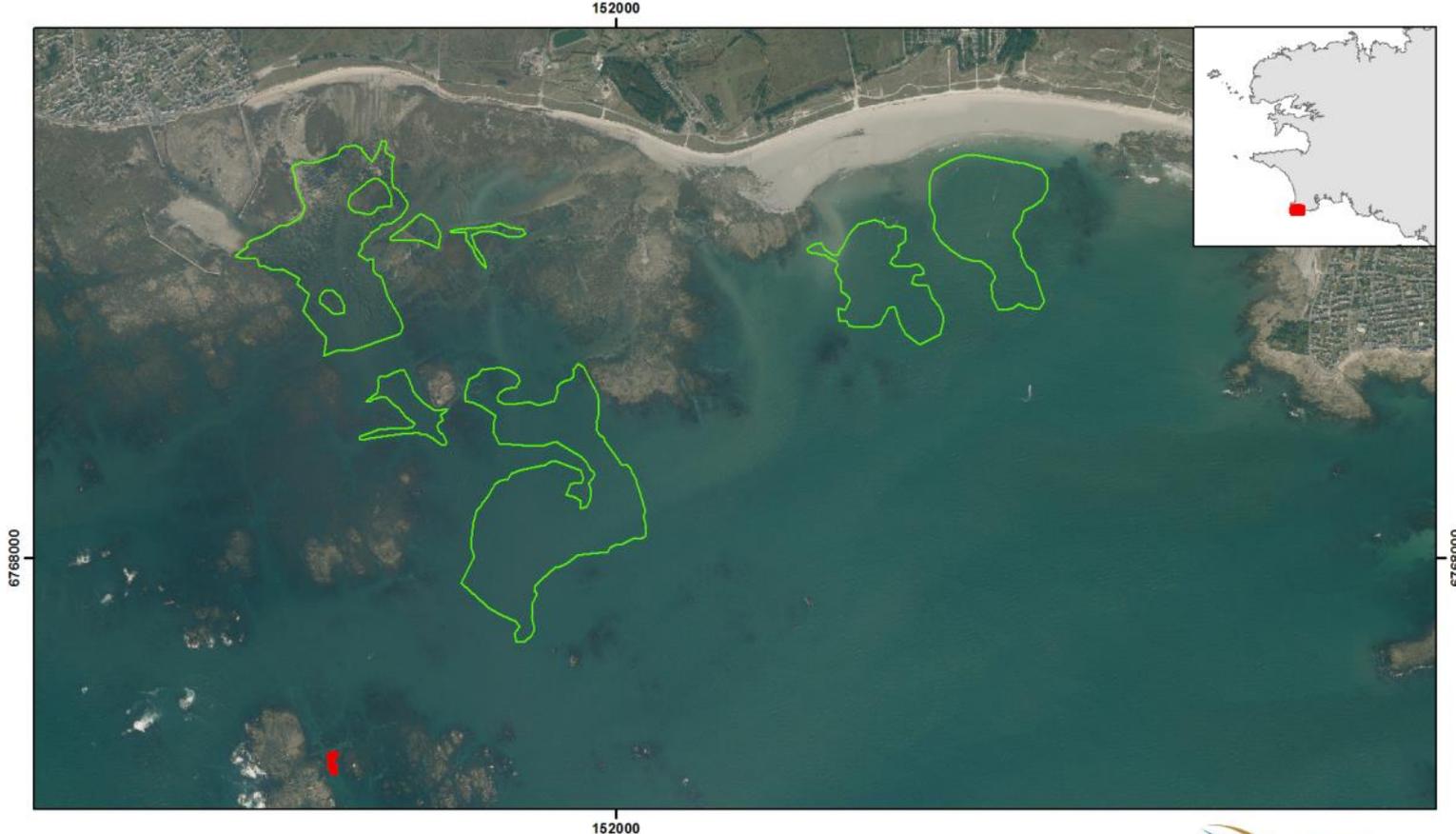
Cartographie herbiers de zostères

- Évolution historique des herbiers et actualisation de la cartographie
- Caractérisation des herbiers

Analyse d'images satellitaires et vérification de terrain



Photographies du fond dans le secteur des Etocs (Roches de Penmarc'h).
Macrophytes et sédiment meuble (à gauche), portion d'herbier de *Zostera marina* (à droite).



- Herbier de *Zostera marina* - MNHN 2012
- Herbier de *Zostera marina*, Etocs 2016

0 250 500 1 000 Mètres



Sources : MNHN, 2012, Ortho Littorale V2 - MEDDE, Bio-Littoral 2016.
 Conception et réalisation : N. Harin, Bio-Littoral 2016.
 Système de coordonnées : RGF 1993 Lambert 93
 Projection Lambert Conformal Conic ; Datum RGF 1993
 2015 AAMP-37 Bio-Littoral/AAMP - 2016

Localisation de l'herbier de *Zostera marina* des Etocs observé en 2016 et des herbiers cartographiés en 2012

Petit herbier aux Etocs qui aurait régressé cette année mais pas de différence notable avec 2011 et 2013.
 L'herbier de Locarec est nettement plus grand et semble en meilleur état de conservation.

I. Bilan de l'animation depuis la validation du DOCOB

Animation générale

- Correction du DOCOB
- Rédaction de la charte Natura 2000
- Communication générale (presse, mise en ligne de documents,...)
- Communication d'informations
- Comités de suivi (Algolesko,...)
- Evaluations d'incidence (survol aérien, évaluation environnementale du Schéma Départemental des Structures du Finistère)
- Partenariat intersites (projets commun, suivi Econav,...)
- Rencontre avec des étudiants
- Réseau AAMP/Natura 2000 (tables rondes des gestionnaires, réunion de réseau, colloque national AMP)



Ordre du jour

Introduction

I. Bilan de l'animation depuis la validation du DOCOB

II. Présentation et validation d'une nouvelle fiche métier

III. Présentation et validation de la charte de bonnes pratiques pour la fréquentation du secteur des Etocs-Locarec

IV. Présentation et validation du programme d'actions 2016-2018

V. Questions diverses



II. Présentation et validation d'une nouvelle fiche métier

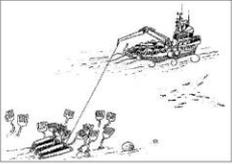
Fiche métier peigne à *Laminaria hyperborea*



Peigne à *Laminaria hyperborea*

Définition

Exploitée depuis la fin des années 90, *Laminaria hyperborea* est une espèce de macro algues récoltée par les goémoniers à l'aide d'un engin appelé peigne. Cette pratique, importée de Norvège, a été adaptée aux conditions locales par les récoltants français, et consiste à tracter sur le fond un peigne métallique d'environ 1,5m de largeur. Les stipes des algues se coincent entre les dents du peigne et sont décrochées du substrat, en laissant les plantules en place.



Peigne norvégien. Source : Parc marin d'Iroise

Flottille

35 navires disposent d'une licence « Algues Laminaires » en Bretagne permettant de récolter de la *Laminaria digitata* et *Laminaria hyperborea*. En 2015, 20 navires ont pratiqué le peigne à *hyperborea*, exclusivement dans le Finistère. L'acté sur le site Natura 2000 Roches de Penmarc'h est le fait d'un navire depuis trois ans. Deux navires supplémentaires ont exploité le secteur pendant deux mois et demi en 2016. Les navires mesurent moins de 12 mètres.



Goémonier. Source : CDPMEM 29

Description de la pratique et caractéristiques techniques de l'engin

Les laminaires sont des algues inféodées aux substrats rocheux de l'étage infralittoral. *L. hyperborea* est une espèce plus petite que *L. digitata* et se développe à des profondeurs plus importantes. Son stipe, plus rigide, ne permet pas de la récolter à l'aide d'un scoubidou. C'est pourquoi les pêcheurs français se sont inspirés du peigne norvégien, en l'adaptant aux conditions locales.

Le peigne est une structure métallique composée de dents séparées par des caissons. Afin de limiter le contact avec le fond, cette armature peut être munie de patins ou de flotteurs. En moyenne, le peigne est mis en œuvre pendant une durée d'environ 30 secondes à une minute, permettant au pêcheur de prélever entre 500 et 600 kg d'algues par trait.

1

En Bretagne, le tonnage annuel moyen de *Laminaria hyperborea* issu de la pêche embarquée est 20 000 T.

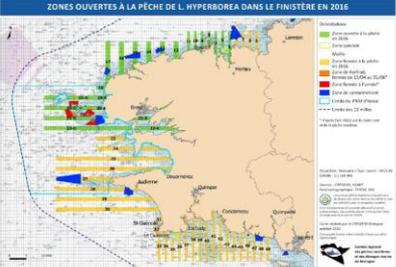
Saison

Les dates d'ouverture et de fermeture de la pêche des algues *L. hyperborea* sont fixées chaque année par décision du CRPMEM Bretagne (délibération 2015-37 ALGUES-CRPM-B2 du 30 avril 2015) et arrêté préfectoral, après avis du GT « algues-pêche embarquée ». La récolte se fait majoritairement de la fin de l'été à la fin de l'année.

Réglementation

Les activités de pêche embarquée des algues sont encadrées par une licence régionale, limitant l'exploitation à un contingent de navires. La gestion des activités se fait par la mise en place d'un système de « bandes » d'une largeur d'1 mille, ouvertes ou fermées à l'exploitation selon un cycle de 3 ans, permettant de laisser une zone en jachère sans récolte pendant une durée de 2 ans. De plus, les activités sont soumises à un calendrier de pêche, des horaires de pêche, et à un quota (préalablement défini en lien avec l'Iremer). Enfin, les goémoniers ont pour obligation d'utiliser un système de géolocalisation.

ZONES OUVERTES À LA PÊCHE DEL. HYPERBOREA DANS LE FINISTÈRE EN 2016



Zone ouverte à la pêche de la *L. hyperborea* pour 2016 à la date du 26 octobre 2016 (Annexe 2 à la décision 141-2016)

2

Pressions potentielles sur les habitats et espèces

L'Agence des Aires Marines Protégées a réalisé en 2009 un Référentiel technico économique « Pêche professionnelle » : sur la base d'une analyse de la littérature scientifique existante, il identifie, pour chaque type d'engin de pêche, les pressions que ceux-ci peuvent potentiellement exercer sur les habitats et les espèces d'intérêt communautaire.

Peu d'études d'impacts ont été publiées concernant cette pêcherie. Cependant Rinde *et al.* (1992) indique qu'en Norvège un champ algal exploité met environ 3 ou 4 ans pour se restructurer et retrouver un état proche de son état initial. Malgré tout il ne constituera pas le même environnement physique pour les organismes qu'il accueille. En effet la communauté d'épiphytes associée (constituant un habitat pour accueillir des espèces d'amphipodes, d'isopodes, de gastéropodes, et de petits poissons) est d'autant plus développée que les algues sont âgées. Par ailleurs la macrofaune et la macroflore sont plus diversifiées dans les zones non exploitées : les zones travaillées ont tendance à être colonisées par d'autres algues comme *Alaria esculenta* ou *Desmarestia spp.*, et une couverture uniforme d'algues coralliées est présente. Arzel (1995) précise les perturbations physiques engendrées par l'utilisation de la drague à *Laminaria hyperborea* : « les interactions avec les fonds marins sont importantes. Les répercussions de la pêche sont visibles directement, des roches sont parfois cassées, certains blocs sont déplacés, voire renversés, ce qui est inévitable en un tel milieu. Il a régulièrement été signalé que ces actions pouvaient concerner des roches pesant plusieurs centaines de kilos. Ces effets sont d'autant plus visibles que les fonds sont composés de gros galets, d'éléments disjoint. Au cours du temps, ces éléments se sont bloqués les uns dans les autres avec un colmatage de sable et de gravier. Ils forment un sol résistant aux actions de la mer. Toute action ayant pour résultat de briser la cohésion du fond peut avoir des conséquences néfastes sur la reprise du champ algal. Il est difficile d'imaginer un couvert végétal sur des éléments qui ne se seraient stabilisés à la base. En revanche sur des fonds de roche mère, les actions sont limitées. Les organismes associés à la roche infralittorale subissent les conséquences du passage de la drague.

Ainsi, sur le site de Penmarc'h, le peigne à *hyperborea* est susceptible d'entrer en interaction avec les habitats d'intérêt communautaire suivants :

Habitats d'intérêt communautaire	Catégories de pression
1170-5 : la roche infralittorale en mode exposé	Physiques, biologiques
1170-6 : la roche infralittorale en mode abrité	Physiques, biologiques

Récemment, une étude quantitative sur l'impact écologique de la drague à *L. hyperborea* a été réalisée au sein du parc naturel marin d'Iroise. Les premiers résultats montrent une grande sélectivité sur la ressource ciblée et des retournements de roches avérés mais limités.

Si la pratique du peigne à *hyperborea* n'engendre pas de capture accidentelle d'oiseaux ou de mammifères marins, il semblerait que le bruit des peignes sur les fonds rocheux crée un dérangement sonore entraînant l'évitement temporaire de la zone par les delphinidés (étude par le Parc naturel marin d'Iroise en 2016).

Compte tenu de l'activité de pêche dans le site Natura 2000, de la taille des navires, et des caractéristiques des engins, l'effet du peigne à *hyperborea* sur les habitats marins peut être considéré comme faible à modérée.

3

Ordre du jour

Introduction

I. Bilan de l'animation depuis la validation du DOCOB

II. Présentation et validation d'une nouvelle fiche métier

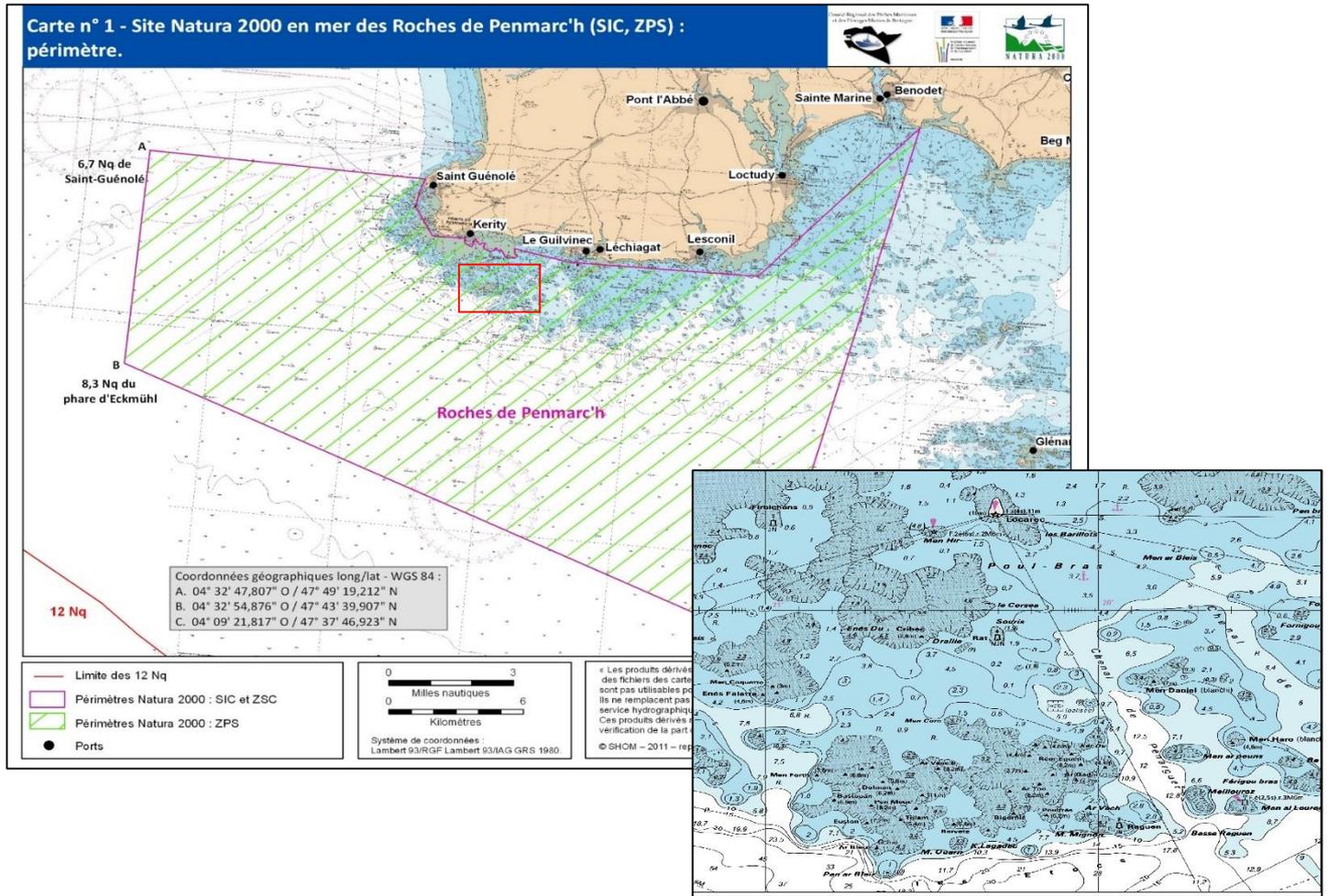
III. Présentation et validation de la charte de bonnes pratiques pour la fréquentation du secteur des Etocs-Locarec

IV. Présentation et validation du programme d'actions 2016-2018

V. Questions diverses



III. Présentation et validation de la charte de bonnes pratiques pour la fréquentation du secteur des Etocs-Locarec



Charte Natura 2000 – Roches de Penmarc'h

Ordre du jour

Introduction

I. Bilan de l'animation depuis la validation du DOCOB

II. Présentation et validation d'une nouvelle fiche métier

III. Présentation et validation de la charte de bonnes pratiques pour la fréquentation du secteur des Etocs-Locarec

IV. Présentation et validation du programme d'actions 2016-2018

V. Questions diverses



IV. Présentation et validation du programme d'actions 2016-2018

Rappels :

- Animation Natura 2000 : 0,3 ETP + appui technique AFB
- Financement 2016-2018 : Art.80 FEAMP « Mesures relatives à la protection et à l'amélioration de la connaissance de l'état du milieu marin »
- Programme d'animation du 01/03/2016 au 31/08/2018



IV. Présentation et validation du programme d'actions 2016-2018

ZPS FR5302008 - ZPS FR5312009

Programme d'actions 1er mars 2016 - 31 aout 2018

THEMES	ACTIONS	Etat d'avancement	Réalisation	Financements potentiels (réalisation et/ou suivi)
Animation générale du site Natura 2000	Veille et suivis (programmes d'amélioration de connaissances qui pourraient être montés, études,...)	En cours	Opérateur	FEAMP - Art 80
	Dynamique intersites			
	Réseau AMP et Natura 2000			
	Evaluations d'incidences (hors activités de pêche professionnelle)			
	Organisation de COPIL			
	Sollicitations diverses (information, renseignements scientifiques,...)			
	Suivi des projets de territoires			
	Evaluation du DOCOB			
	Recherche de financement et montage de dossier			

IV. Présentation et validation du programme d'actions 2016-2018

Exploitation de la ressource halieutique	MH3	Priorité forte	Amélioration des connaissances et gestion des interactions entre les habitats Natura 2000 et les activités de pêche à pied de loisir	Evaluation de la fréquentation du champ de blocs de Penmarc'h par les pêcheurs à pied	En cours	Opérateur	AAMP / FEAMP - Art 80
				Evaluation de l'état écologique des champs de blocs	En cours	Opérateur/IU EM	
				Actions de sensibilisation	En cours	Opérateur	
				Participations aux réunions du Life PAP à l'échelle PGT	En cours	Opérateur	
	MH4	Priorité forte	Amélioration des connaissances sur les interactions entre les engins de pêche embarquée (y compris la pêche fantôme) et les habitats Natura 2000	Veille et suivi des projets d'amélioration des connaissances sur les interactions engins/habitats	En cours	Opérateur	DECIDER
	MH6				Mise en œuvre de la circulaire du 30 avril 2013		En cours
	MH7	Priorité moyenne	Amélioration des connaissances sur l'exploitation des champs de laminaires et les interactions avec les habitats Natura 2000	Mise en œuvre d'une exploitation durable et suivi des champs de laminaires exploités		CRPMEM / Opérateur	FEAMP - Art 28 / FEAMP - Art 40

IV. Présentation et validation du programme d'actions 2016-2018

Fréquentation maritime et usages des fonds marins	MF2	Priorité forte	Amélioration des connaissances sur l'impact des ancrages et mouillages sur les habitats Natura 2000	Synthèse des connaissances et veille	A initier	Opérateur	FEAMP - Art 80
				Mise à jour des cartographies d'herbiers et des zones rocheuse remarquables	En cours	AAMP	AAMP / FEAMP - Art 80
				Caractérisation de la fréquentation sur les zones d'herbiers ou zones rocheuses remarquables	A initier	AAMP / Opérateur	AAMP / FEAMP - Art 80
				Sensibilisation des usagers	A initier	AAMP / Opérateur	AAMP / FEAMP - Art 80
Sensibilisation	CS	Priorité forte	Sensibilisation générale, ciblée et sur site / Promotion de bonnes pratiques	Création d'un site internet et/ou utiliser les réseaux sociaux	A initier	AAMP / Opérateur	AAMP / FEAMP - Art 80
				Formation des professionnels (prestataires sports et nature, activités de découverte,...)	A initier		
				Développer des supports et outils de communication (lettre d'info,...) pour les différents publics	A initier		
				Organisation et participation à des conférences	En cours		
				Articles de presse	En cours		

IV. Présentation et validation du programme d'actions 2016-2018

Amélioration des connaissances et suivis	CC1	Priorité forte	Amélioration des connaissances et veille scientifique sur les habitats et espèces Natura 2000, les activités humaines et leurs interactions	Réception des travaux MESH et mise à jour de l'état initial écologique du site	En cours	Opérateur	FEAMP- Art 40 / FEAMP - Art 80
				Suivi du marché de cartographie des herbiers	En cours	AAMP/Opérateur	AAMP / FEAMP - Art 80
				Suivi des phoques aux Etocs	En cours	AAMP/Opérateur	AAMP / FEAMP - Art 80
				Suivi du programme d'amélioration des connaissances sur l'avifaune commandé par l'AAMP à Bretagne Vivante	En cours	AAMP/Opérateur	AAMP / FEAMP - Art 80
Charte	CC2	Priorité forte	Suivi et évaluation périodique des activités humaines, des habitats et espèces Natura 2000 et de leur état de conservation	Mise à jour de l'état des lieux de la pêche professionnelle sur les sites PGT	En cours	Opérateur	FEAMP - Art 40
				Elaboration d'une charte Natura 2000 de bonnes pratiques pour la fréquentation des Etocs	En cours	Opérateur/AAMP	FEAMP - Art 80
		Priorité moyenne	Charte Natura 2000	Diffusion et signature par les usagers			

IV. Présentation et validation du programme d'actions 2016-2018

Exploitation de la ressource halieutique

MH6 – Mise en œuvre de la circulaire du 30 avril 2013

- Activités socio-économiques soumises à **évaluation d'incidences**, mais les activités de pêche professionnelle sont soumises à une **analyse de risques**.
- Circulaire du 30 avril 2013 : Prise en compte des activités de pêche maritime professionnelle dans la mise en œuvre de la démarche Natura 2000. Dispositif inscrit dans la Loi Biodiversité de 2016.

Réalisation dans le cadre du projet **HARPEGE** (en cours d'instruction)

- Partenariat CRPMEM de Bretagne (porteur de projet)/AAMP (01/03/2016 – 31/08/2018)



IV. Présentation et validation du programme d'actions 2016-2018

Exploitation de la ressource halieutique

MH6 – Mise en œuvre de la circulaire du 30 avril 2013

Déroulement :

- 1/ Réaliser ou mettre à jour le volet pêche professionnelle des diagnostics socio-économiques des DOCOB Natura 2000
- 2/ Mener l'analyse de risques de dégradation des Habitats d'intérêt communautaire vis-à-vis des engins de pêche maritime selon la méthodologie élaborée par le MNHN
- 3/ Proposer des mesures permettant d'éviter ou réduire les risques identifiés afin de contribuer au maintien ou à la restauration du bon état de conservation des habitats Natura 2000

Réalisation de l'analyse de risques sur le site Natura 2000

Roches de Penmarc'h : 2^e semestre 2018

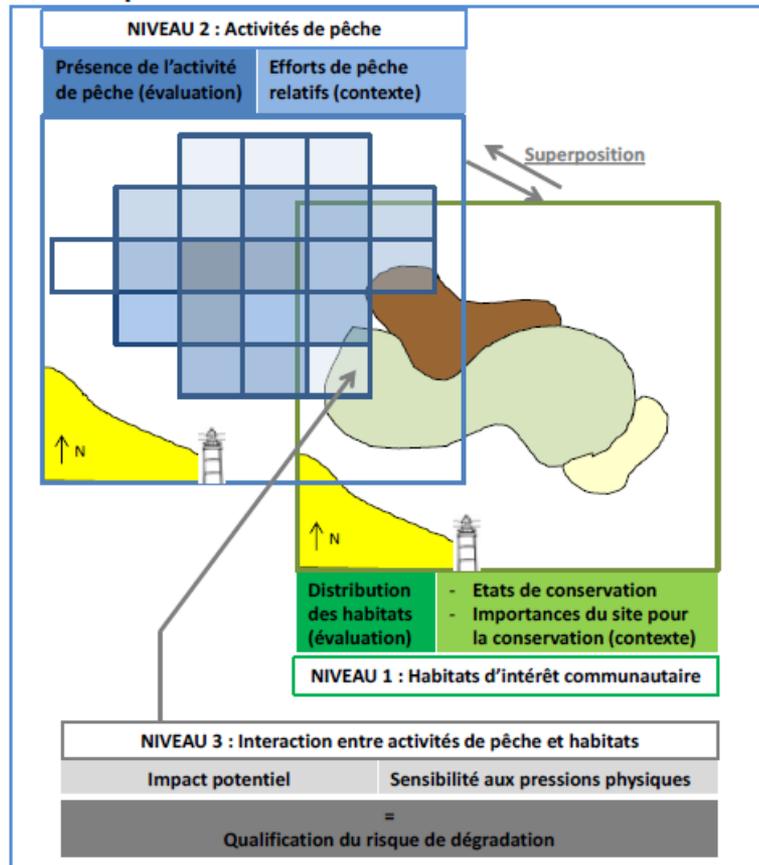


IV. Présentation et validation du programme d'actions 2016-2018

Exploitation de la ressource halieutique

MH6 – Mise en œuvre de la circulaire du 30 avril 2013

Figure 1: Résumé schématique de la démarche pour évaluer les risques de dégradation des habitats par les activités de pêche au sein des sites Natura 2000.



Méthodologie MNHN

Croisement et analyse spatiales d'informations :

- Sur les habitats
- Sur les activités
- Sur les types d'interaction

IV. Présentation et validation du programme d'actions 2016-2018

Exploitation de la ressource halieutique
MH6 – Mise en œuvre de la circulaire du 30 avril 2013

Niveau de risque identifié



Éléments de contexte (effort de pêche, objectifs de conservation, données complémentaires...)



CONCERTATION

Propositions de mesures (au regard des OE)
(à valider en comité de pilotage Natura 2000)

Harmonisation à l'échelle de la façade (sous pilotage DIRM)

Intégration au DOCOB

Accord du ou des préfets compétents



IV. Présentation et validation du programme d'actions 2016-2018

Exploitation de la ressource halieutique

MH4 - Amélioration des connaissances sur les interactions entre les engins de pêche embarquée et les habitats Natura 2000

Roches de Penmarc'h n'est pas un site pilote du projet

Suivi du programme DiagnostiC des Interactions engins/habitats : exemple Dragues maERI (DECIDER) dont les objectifs sont :

- **Agir** avec les pêcheurs professionnels
- **Comprendre et évaluer** la diversité des situations pour éviter une généralisation des mesures
- **Proposer** des actions adaptées aux spécificités des sites
- **Partager** une méthodologie commune et robuste à l'échelle de la façade



Comité Régional des Pêches Maritimes
et des Elevages Marins de Bretagne



IV. Présentation et validation du programme d'actions 2016-2018

Sensibilisation

CS – Sensibilisation générale, ciblée et sur site, promotion de bonnes pratiques

Formation des prestataires sports et nature, activités de découverte :

- Dynamique intersites / AAMP
- 26/01/2017
- Présentation de Natura 2000, des habitats et espèces présentes sur les 3 sites, et recommandations de bonnes pratiques
- Réalisation d'un support de communication en concertation avec les acteurs



V. Questions diverses

Organisation du prochain comité de pilotage du site Natura 2000 Roches de Penmarc'h :

- Art 3 de l'arrêté n°2013/129 portant désignation des comités de pilotage pour l'élaboration et la mise en œuvre du DOCOB de la ZSC FR5302008 Roches de Penmarc'h et de la ZPS FR5312009 Roches de Penmarc'h : « ***le comité de pilotage est réuni au moins une fois par an et, en tant que de besoin, sur convocation de son président*** »
- En application du code de l'environnement, présentation, au moins tous les 3 ans, d'un rapport de suivi des objectifs aux membres du COPIL

Prochain COPIL : printemps 2018



A scenic sunset over the ocean. The sun is low on the horizon, casting a golden glow across the sky and reflecting on the water. A small boat with two people is visible in the middle ground. On the right side, the silhouette of a lighthouse is visible against the sky.

Merci de votre attention

Audrey Olivier, chargée de mission Natura 2000 en mer
« *Roches de Penmarc'h* »
slecerf@bretagne-peches.org